

# Le RGI v2 officialisé, ODF préféré à OpenXML

En maturation depuis des mois, la seconde mouture du Référentiel général d'interopérabilité (RGI) vient d'être publiée au Journal Officiel. Un [arrêté](#) signé du Premier ministre vient clore la phase de validation de ce référentiel de formats informatiques conseillés aux administrations françaises, processus engagé en novembre dernier. Conçu par la Dinsic (Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication), le texte a obtenu l'aval de Bruxelles et a également été soumis pour avis à la Commission nationale d'évaluation des normes, chargée de mesurer son impact éventuel sur les collectivités.

Le RGI v2 référence toute une série de normes et de standards pour 9 typologies d'usage, parmi lesquelles figure la bureautique. Un enjeu central puisque le RGI première mouture avait, pour partie, été torpillé par la bataille rangée entre Microsoft et les tenants de l'Open Source autour de la question des formats bureautiques. Malgré ces antécédents, le référentiel v2 prend clairement parti, privilégiant le format bureautique ODF, issu de la suite OpenOffice, sur le format OpenXML de Microsoft. Certes, ce dernier n'est pas totalement absent de ce référentiel de préconisations, mais il hérite d'un statut de format dit « *en observation* ». Autrement dit, il est accompagné d'un certain nombre de réserves. Pour le premier éditeur mondial, c'est toutefois un progrès par rapport aux premières ébauches de cette v2, des moutures où OpenXML était tout simplement absent. ODF, quant à lui, a conservé tout au long du processus son statut de format « *recommandé* ».

## **« Ne pas dépendre de tel ou tel acteur »**

Dans le RGI v1, ODF, alors jeune standard, n'était classé que dans la catégorie « *en observation* ». « Cette évolution d'ODF s'explique par sa progression dans les 6 critères qui servent à évaluer le statut des standards », [explique](#) le site Etatplateforme du SGMAP (Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique). Et de préciser plus loin clairement la priorité que le gouvernement entend donner à ODF : « Le RGIv2 n'exige pas des administrations ayant implémenté un autre format de l'abandonner, autrement dit de redévelopper toutes les interfaces applicatives, voire même de renoncer aux applications existantes. En revanche, pour les nouveaux projets et les nouvelles applications, le référentiel recommande vivement le déploiement de la norme ODF. »

« Le choix du libre dans l'administration n'est pas un engagement idéologique, c'est le fruit d'un choix raisonné, qui permet d'assurer la pérennité des documents créés, et qui assure donc à l'Etat de garantir l'avenir de son patrimoine. Les documents de l'Etat ne peuvent pas être dépendants de tel ou tel acteur », explique Jean-Vincent Placé, le secrétaire d'Etat en charge de la réforme de l'Etat et de la simplification.

## **Les embrouilles du RGI v1**

Dans les versions de travail que *Silicon.fr* avait consultées, le OpenXML de Microsoft s'attirait plusieurs critiques de la part de la Dinsic : complexité, manque d'ouverture et respect tardif de la

norme par Microsoft lui-même. Rappelons que OpenXML a précisément été créé par le premier éditeur mondial pour répondre aux attentes d'interopérabilité, qui se faisaient jour dans divers pays au début des années 2000. Ce format est une norme ISO depuis mars 2008, même si les conditions de cette normalisation ont soulevé à l'époque de vives polémiques. Notamment en France. A l'origine, le RGI v1, porté par la DGME (la Direction générale de la modernisation de l'Etat aujourd'hui disparue), avait fait l'impasse sur OpenXML. Avant que sa normalisation par l'ISO ne lui permette de réintégrer le RGI sur un pied d'égalité avec ODF. Entretemps, le référentiel avait été remis au placard dans l'attente de cette normalisation, histoire de ne pas froisser Microsoft.

En toute logique, l'absence d'OpenXML dans les premières versions du nouvel RGI a fait réagir Microsoft. Dans un long commentaire transmis à la Disic, le premier éditeur mondial expliquait notamment que « *Office OpenXML est largement plus répandu qu'ODF, dans des proportions comprises entre 2 fois et 10 fois, dans les domaines en '.fr' et en '.com', c'est-à-dire au sein des entreprises et des environnements des citoyens* ». L'éditeur est [parvenu à réintégrer le référentiel](#), mais a échoué dans son combat pour ramener OpenXML sur un pied d'égalité avec ODF.

#### **A lire aussi :**

[Bureautique : la France marque sa préférence pour le format libre ODF](#)

[RGI v2 : le retour de la guerre de religion Microsoft – Open Source](#)

[RGI v2 : après les polémiques, un outil enfin utile ?](#)